



CANEVAS DE PROPOSITION DE CREATION D'EQUIPE DE RECHERCHE MIXTE

(Décret exécutif n°13-109du 5 Joumada El Oula 1434 correspondant au 17 mars 2013 fixant les modalités de création et de fonctionnement de l'équipe de recherche)

PARTIE1 : L'EQUIPE DE RECHERCHE MIXTE

1°) Identification de l'équipe de recherche mixte

.....	اسم فرقة البحث المشتركة
Nom de l'équipe mixte	
Etablissements partenaires	
Etablissement 1	
Etablissement 2	
Etablissement de domiciliation	
Adresse	
Contact :	
Téléphone & fax	
Email	

2. Coordinateur de la proposition de création de l'équipe de recherche mixte

Nom & Prénom		
Fonction		
Diplôme		
Organisme employeur		
Email		
Tel :		

3. Nombre de projets de l'équipe de recherche mixte :

7.1) Besoins budgétaires pour le fonctionnement	

7.1) Besoins budgétaires pour l'équipement	

** Ces besoins seront étudiés et validés par les parties prenantes de la convention partenariale et après coordination avec les services compétents de la DG-RSDT*

Justifier :

--

8. Décrire les mécanismes de suivi des travaux d'avancement de l'équipe de recherche

9. Organismes et comités en charge du suivi et de l'évaluation du projet

- Spécifier le comité du suivi :	
- Spécifier l'organe de l'évaluation :	

**PROCES VERBAL DE REUNION DU COMITE DE CHERCHEURS DE L'EQUIPE MIXTE
PROPOSEE (voir l'article 8 du décret exécutif n°13 fixant les modalités de création et
de fonctionnement de l'équipe de recherche)**

Objet : Proposition de création de L'équipe mixte

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à le :

Nom & Prénoms	Signature

AVIS ET VISAS DES ORGANISMES IMPLIQUES DANS LA PROPOSITION DE CREATION DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE MIXTE :

Avis et Visa du chef de l'établissement de domiciliation de l'équipe mixte de recherche:

Date

Signature :

Avis et Visa du chef de l'établissement partenaire:

Date

Signature :

Avis et Visa du chef de l'établissement partenaire:

Date

Signature :

B) PARTIE 2 : LE PROJET DE L'EQUIPE DE RECHERCHE MIXTE*

** Remplir un formulaire par projet*

1. Identification du projet

Thématique générale du projet de l'équipe :

Titre du projet :

Mots-clés :

-
-

Résumé du projet :

2. Problématique, objectifs et résultats attendus du projet

Quels sont les objectifs et préoccupations socioéconomiques et technologiques des établissements partenaires auxquels devra répondre le projet ?

Quels sont les résultats attendus du projet ?

Quels sont les facteurs de risques qui pourront compromettre la réalisation effective du projet ?

Quels sont les livrables du projet et les retombées technologiques ?

- Nouveau procédé, produit ou service industriel commercialisable

- Réalisation d'un prototype

- Réalisation d'un logiciel innovant

- Création d'une startup

- Brevet

- Prestation de services

Quelles solutions préconisez-vous aux décideurs ?

3. Echancier des livrables du projet*

Taches	T1	T2	T3	T4
1)				
2)		←→		
3)		←→		
4)				
		←→		
	←→			
....			EXEMPLE	
		←→		
	←→			
	←→			
	←→			
			←→	
Validation			←→	

Le calendrier de travail (cf Art. 12 & 13 du décret n° 13-109 du 17 mars 2013) est à établir sur la durée totale du projet de recherche, il est attendu que l'unité de temps soit au plus le mois.

4. Le potentiel scientifique et technique du projet

4.1. Identification du porteur du projet de recherche

Nom & Prénom			
Grade			
Spécialité			
Statut	Enseignant chercheur(1) <input type="checkbox"/> Chercheur permanent(2) <input type="checkbox"/> Associé(3) <input type="checkbox"/> Autre(4) <input type="checkbox"/>		
Email			
Adresse professionnelle			
Contacts	Tel :	Fax :	GSM :
Diplômes Obtenus (Graduation, Post-Graduation)	Année	Etablissement	
Lic.,Mas.,Ing.			
Magister			
Doctorat			
Participation à des programmes de recherche (<i>nationaux, Internationaux, multisectoriels</i>)			
Intitulé du Programme		Année	Organisme
Lister vos trois derniers travaux les plus importants (recherche/recherche développement)			
1			
2			
3			
Lister vos deux derniers travaux d'intérêt socio-économiques			
1			
2			
B) Autres Projets dans lesquels le responsable du projet est impliqué			

Date et signature du responsable
de l'établissement de rattachement

Date et signature du responsable
de l'établissement de domiciliation du projet

2. Identification du responsable partenarial du secteur socio-économique *

* Remplir une fiche par partenaire socio-économique

Nom & Prénom			
Grade			
Spécialité			
Statut	chercheur(1) <input type="checkbox"/> Ingénieur (2) <input type="checkbox"/> cadre (3) <input type="checkbox"/> Autre(4) <input type="checkbox"/>		
Email			
Adresse professionnelle			
Contacts	Tel :	Fax :	GSM :
Diplômes Obtenus (Graduation, Post-Graduation)		Année	Etablissement
Lic., Mas., Ing.			
Magister			
Doctorat			
Autre			
Participation à des programmes de recherche (<i>nationaux, Internationaux, multisectoriels</i>)			
Intitulé du Programme		Année	Organisme
Lister vos trois derniers travaux les plus importants (recherche/recherche développement)			
1			
2			
3			
<i>Commentaire :</i>			

Date et signature du responsable
de l'établissement concerné

3. Chercheurs impliqués dans le projet (une fiche par chercheur)

Nom & Prénom			
Grade			
Spécialité			
Statut	Enseignant chercheur(1) <input type="checkbox"/> Chercheur permanent(2) <input type="checkbox"/> Associé(3) <input type="checkbox"/> Autre (4) <input type="checkbox"/>		
Email			
Adresse professionnelle			
Contacts tel :	Tel :	Fax :	GSM :
Diplômes Obtenus (Graduation, Post-Graduation)	Année	Etablissement	
1			
2			
3			
Participation à des programmes de recherche			
Intitulé du Programme		Année	Organisme
A) Lister vos deux derniers travaux les plus importants			
1			
2			
B) Lister les autres projets dans lesquels le chercheur est impliqué			
C) Tâches affectées au chercheur (à mentionner clairement):			
1			
2			
3			
4			
Engagement dans le projet:			
Je soussigné _____ m'engage à m'acquitter des tâches et de la mission qui m'est confiée dans le cadre du projet de recherche portant sur : _____			

Sous la responsabilité du chef de projet : _____			

Date et Signature			

Date et signature du responsable
de l'établissement de rattachement

Date et signature du responsable
de l'établissement de domiciliation
du projet

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère partenaire	وزارة التعليم العالي والبحث العلمي Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
----------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Convention régissant le cadre de création d'une équipe de recherche mixte

ENTRE

XXXXXX

D'une part,

Et

XXXXXX

D'autre part,

Article 1 : La présente convention spécifique a pour objet de fixer les principes, les objectifs stratégiques et scientifiques, ainsi que les modalités de mise en œuvre de l'équipe mixte, entre les partenaires :

-
-
-

Article 2 : Cette équipe de recherche mixte est en charge de l'exécution du (ou des) projet (s) suivant(s) :

-
-

Article 3 : Il est attendu du (ou des) projet(s) mentionné(s) à l'article 2, la prise en charge des préoccupations de développement technologique d'au moins un des établissements mentionnés dans l'article 1

Article 4 : Le comité de l'équipe de recherche mixte, composé des membres du projet élargi à un représentant de l'établissement, élabore et adopte son règlement intérieur, avec définition des missions et tâches dévolues à chaque membre de l'équipe, dès le démarrage du projet.

Article 5 : Les parties conviennent que la domiciliation du projet se fera au niveau de (citer l'établissement)

Article 6 : La gestion et le suivi du (ou des) projet(s) sont à la charge du comité élargi composé de chercheurs, présidé par le responsable de l'équipe de recherche, tel que défini dans l'article 8 du décret exécutif sus-cité. Ce comité se prononce sur toute mesure relative à l'organisation et au fonctionnement de l'équipe de recherche mixte, les moyens mis en œuvre et sur toute autre question que lui soumet le responsable de l'équipe de recherche mixte.

Article 7 : Le suivi et l'état d'avancement du projet seront assurés par un comité défini à cet effet par les divers partenaires du projet (comité mixte, comité de pilotage, instance). Quant aux évaluations à mi-parcours et définitive, elles seront assurées par (Mentionner l'organisme par exemple agence thématique de recherche, conseil scientifique, autre, conformément à l'article 14 alinéa 2 du décret exécutif n°13-109 du 17 Mars 2013).

Article 8 : La domiciliation des crédits sera effectuée au niveau de (Citer l'établissement), en coordination avec le chef d'équipe et l'ordonnateur de l'établissement, après concertation et aval des différentes parties impliquées dans la présente convention.

Article 9 : La ventilation et le budget seront définis et octroyés sur la base des besoins nécessaires au fonctionnement et à réalisation effective des objectifs du projet et après concertation avec les services compétents de la DG-RSDT.

Article 10 : Les établissements partenaires de l'équipe du projet peuvent contribuer matériellement et financièrement selon leurs propres moyens pour garantir le succès du projet, en dehors des financements octroyés par le FNR (cf. article 17 du décret exécutif n°13-109 du 17 Mars 2013).

Article 11 : Une fois l'équipe du projet constituée, il ne peut y avoir de modification de la composante humaine. Tout désistement ou retrait d'un membre est traité dans le cadre des modalités fixées dans le règlement intérieur de l'équipe.

Article 12 : la durée du projet est fixée à (Mettre le nombre de mois en chiffre et en lettres), à partir de la date de dotation budgétaire de l'équipe. Le contrat de recherche détaillera le montant global et les tranches du projet selon un calendrier prédéfini.

Article 13 : L'équipe doit évoluer dans un contexte favorable à la réussite du projet. Les parties s'engagent à fournir tous les moyens matériels aux chercheurs pour mener à bien l'exécution du projet.

Article 14 : Propriété Intellectuelle : Les résultats obtenus dans le cadre du projet de recherche peuvent être utilisés par chacune des parties, dans le cas de protection par un brevet, celui-ci sera déposé en copropriété par chacune des parties (cf articles 19 et 20 du décret exécutif n°13-109 du 17 Mars 2013).

Article 15 : Pour avoir l'agrément final, la présente convention paraphée et signée devra accompagner le canevas de création de l'équipe de recherche, selon le modèle type établi par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, conformément au décret exécutif sus-cité.

Article 16 : Toutes les informations ou autres données, acquises par les parties ou communiquées par une partie à l'autre, à l'occasion des études et des travaux à effectuer, revêtent un caractère confidentiel et ne peuvent être portées à la connaissance de tiers, qu'après accord préalable de l'autre partie.

Article 17 : Les deux parties conviennent de régler à l'amiable tous les différends et litiges qui viendraient à survenir au cours de l'exécution des activités de coopération en relation avec les dispositions de la présente convention.

Article 18 : La présente convention spécifique qui prendra effet à partir de la date de sa signature par les deux parties, est conclue pour une durée de (Mentionner en lettres et en chiffres le nombre) ans. Toute modification éventuelle des dispositions de la

présente convention fera l'objet d'un avenant signé par les parties.

Article 19 : La présente convention est renouvelable par tacite reconduction pour la même durée et dans les mêmes termes, sauf si plus aucune activité de recherche ne lie les parties ou si l'une des parties, exprime par écrit et à trois (03) mois de la date d'expiration de la validité, son souhait de la résilier ou de la modifier.

A le :.....

Signatures
Partie 1

Partie 2